

# Quel avenir pour le moulin écomusée du Pont des Vents ?

D'ici quelques mois, Bruno Labbé quittera le moulin écomusée du Pont des Vents, à Montfleury. Le Progrès l'a rencontré pour aborder avec lui l'avenir de cette structure économico-touristique qu'il exploite depuis 1998.

**Bruno, vous allez quitter le moulin. Comment préparer l'avenir de l'Écomusée ?**

« Dès que j'ai pris la décision sur mon avenir personnel, en début d'année, j'ai averti la Communauté de communes Terre d'Émeraude que je cessais mon activité au 1<sup>er</sup> novembre 2022 et qu'il serait bon de lancer un appel à projet pour trouver un repreneur. »

**Quelle est l'activité de ce moulin écomusée ?**

« J'effectue tout ce qui concerne la vie d'un moulin, la fabrication de la farine de blé, la farine de gaufres, du pain, et de produits spécifiques. Je vends sur les marchés et approvisionne des commerces régionaux. Il y a aussi l'entretien des machines, gérer les visites, accueillir les touristes, mais aussi les familles qui désirent apprendre comment fabriquer du pain. Il y a aussi les écoles de découverte de la chaîne du pain. C'est un travail à temps plein qui nécessite un investissement important en temps. »

**Comment voyez-vous la suite ?**

« Cette activité est économiquement viable, d'ailleurs le chiffre des visites est en augmentation avec la sortie du Covid. Cela de-



Bruno Labbé devant la roue du moulin. Photo Progrès/Claude ROZ

mande un investissement personnel. Il serait dommage de perdre le fruit de ce travail pour mettre en place la structure. Elle a pu se faire grâce à des subventions, des dons par souscription et pour le musée des dons de matériels pour le rendre attractif. La saison touristique permet d'avoir une diversité de personnes qui s'intéressent à ce patrimoine qu'il faut conserver. C'est aussi vital pour les structures voisines, comme nous dépendons tous les uns des autres, la solidarité est importante. Si le moulin cesse son activité, certains secteurs auront à retrouver d'autres fournisseurs. C'est un manque à gagner pour tous. Et puis, vingt-cinq années de présence, cela prouve que c'est viable. »

“ Ce serait dommage de perdre un élément essentiel dans l'activité touristique de la Petite Montagne ”

**Bruno Labbé,**  
exploitant du moulin écomusée du Pont des Vents

**Que faut-il faire ?**

« La balle n'est pas dans mon camp, je suis locataire. Je pense qu'il serait temps de lancer un appel à projet pour permettre aux éventuels candidats de se positionner. Une annonce au carnet de campagne a été faite dès décembre 2021. J'ai été contacté et il y a des candidats intéressés pour poursuivre l'activité. Il faut

qu'ils puissent rentrer en contact afin de prévoir leur futur. La parole est aux responsables des collectivités concernées. Il serait dommage de perdre un élément essentiel dans l'activité touristique de la Petite Montagne, mais également économique pour les villages alentour. »

**Propos recueillis par notre correspondant, Claude ROZ**

**Un écomusée ouvert depuis vingt-cinq ans**

Le moulin écomusée de Pont des Vents a été ouvert au début de l'année 1998. Il est issu de la reprise d'un des derniers moulins en activité sur le Suran, côté Jura. Il était exploité par Roger Perrin de Montfleury jusqu'en 1975. En 1995, il décède et son épouse, Léonie, décide de céder le moulin à la commune de Montfleury afin de le transformer en écomusée avec l'aide de l'Adapement et du Sidapement, syndicat de communes de la Petite Montagne, qui a été le maître d'ouvrage du chantier de rénovation. Il a été acquis grâce à une souscription auprès du public et des subventions des collectivités.

Il a été remis en état de marche, réfection des turbines, des meules et de tous les matériels nécessaires à la meunerie. Petit à petit, le musée s'est installé pour compléter l'activité.

De son ouverture en 1998 à ce jour, il est exploité par Bruno Labbé. En place depuis vingt-cinq ans, Bruno veut donner une nouvelle orientation à sa vie à quelques années de la retraite. Il a averti la communauté de communes Terre d'Émeraude Communauté qu'il mettait un terme au contrat le liant avec cette collectivité qui a pris la succession de la communauté de communes Petite Montagne. Il cessera donc son activité au 1<sup>er</sup> novembre prochain.